

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** DIVINA PASTE

**Type(s) de produit:** TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

**Numéro de l'autorisation:** BE2019-0016

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0020231-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	6
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	7
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	7
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	9
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	9
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques	10
4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	10

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	11
4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques	12
4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	12
4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	12
4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques	14
4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	14
4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	14
4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	14
4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques	15
4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	16
4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	16
4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
4.8.1 Consignes d'utilisation spécifiques	17
4.8.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	17
4.8.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	17
4.8.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	17
4.8.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	17
4.9.1 Consignes d'utilisation spécifiques	18
4.9.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	19
4.9.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	19
4.9.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	19
4.9.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	19
5. Conditions générales d'utilisation	19

5.1. Consignes d'utilisation	19
5.2. Mesures de gestion des risques	21
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	23
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	23
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	23
6. Autres informations	23

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

DIVINA PASTE
ULTIMA PASTA
RACAN PASTE BR 25
PASTE BR 25
OPALE PASTE BR 25

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	LODI S.A.S.
	Adresse	Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2019-0016	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0020231-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	09/04/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	15/03/2023	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	LODI SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	Parc d'activités du Pays du Grand Fougeray Espace Nord 24 et 26 rue des Pionniers 35390 GRAND FOUGERAY France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Parc d'activités des 4 routes 35390 Grand Fougeray France

<b>Nom du fabricant</b>	LODI SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	Parc d'activités des 4 routes 35390 Grand Fougeray France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Parc d'activités des 4 routes 35390 Grand Fougeray France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	11 - Brodifacoum
<b>Nom du fabricant</b>	PELGAR International LTD
<b>Adresse du fabricant</b>	Unit 13, Newmann Lane Industrial Estate Alton GU34 2 QR Ampshire Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Pražská 280 02 Kolín République tchèque

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0.0025

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

**Mention de danger**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ..

**Conseils de prudence**

Ne pas respirer les poussières.  
Consulter un médecin en cas de malaise.  
Éliminer le dans

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Souris domestiques et/ou rats - Réserve aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - intérieur**

**Type de produit**

TP14 - Rodenticides

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

Ne s'applique pas aux rodenticides

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles  
Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles  
Rattus rattus-Rat noir-Adultes & juveniles

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

**Méthode(s) d'application**

Application des appâts -  
Appât prêt à l'emploi en boîte appât sécurisé

**Taux et fréquences d'application**

---  
Rats  
Forte infestation – 100 g appât dans des boîtes espacées tous les 5 mètres  
Faible infestation – 100 g appât dans des boîtes espacées tous les 10 mètres  
  
Souris  
Forte infestation – 10 g appât dans des boîtes espacées tous les 3 mètres  
Faible infestation – 10 g appât dans des boîtes espacées tous les 5 mètres

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

## Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

**Conditionnement minimal de 3kg pour les usages professionnels.**  
**Divina Paste est emballé dans des sachets de thé individuels de 10g et dans des cartouches en PE (50-500g).**

Les sachets sont emballés dans :

- **Un seau (PP, PE) :**

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)

- **Une boîte carton avec sachet interne en PE :**

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)

- **Une boîte appât pré-remplie (PP, PS, PVC) en boîte carton avec sachet interne en PE :**

- 3 kg, 3.5 kg, 4 kg, 4.5 kg et 5 kg

**Cartouche en PE:** 50 g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g

### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Enlever les appâts restants à la fin de la période de traitement.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant le traitement, informer les éventuels personnes présentes (par exemple les utilisateurs de la zone traitée et de leur entourage) au sujet de la campagne de lutte contre les rongeurs.

- Envisager des mesures de contrôle préventif (par exemple, boucher les trous, retirer autant que possible les aliments et les boissons potentiels) afin d'améliorer l'ingestion de produits et de réduire la probabilité de réinvasion.

- Pour réduire le risque d'intoxication secondaire, rechercher et enlever les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles réguliers, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques.

- **Ne pas utiliser le produit comme appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller les activités des rongeurs.**

- **Ne pas utiliser le produit dans des traitements d'appât pulsé.**



**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Quand les boîtes d'appât sont placées proche d'un système de drainage de l'eau, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.2 Description de l'utilisation**

**Utilisation 2 - Souris domestiques et/ou rats - Réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - Extérieur autour des bâtiments**

<b>Type de produit</b>	TP14 - Rodenticides
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Ne s'applique pas aux rodenticides
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles Rattus rattus-Rat noir-Adultes & juveniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur Extérieur autour des bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi en boîte appât sécurisé
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - - Rats

Forte infestation – 100 g appât dans des boites espacées tous les 5 mètres

Faible infestation – 100 g appât dans des boites espacées tous les 10 mètres

Souris

Forte infestation – 10 g appât dans des boites espacées tous 3 mètres

Faible infestation – 10 g appât dans des boites espacées tous les 5 mètres

#### Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

#### Dimensions et matériaux d'emballage

**Conditionnement minimal de 3kg pour les usages professionnels.  
Divina Paste est emballé dans des sachets de thé individuels de 10g et dans des cartouches en PE (50-500g).**

Les sachets sont emballés dans :

- **Un seau (PP, PE) :**

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)

- **Une boîte carton avec sachet interne en PE :**

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)

- **Une boîte appât pré-remplie (PP, PS, PVC) en boîte carton avec sachet interne en PE :**

- 3 kg, 3.5 kg, 4 kg, 4.5 kg et 5 kg

**Cartouche en PE:** 50 g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g , 270g, 280g, 310g, 500g

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placez les points d'appâtage dans les zones non sujettes à inondation.
- Remplacez tout appât endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
- Suivez les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques correspondant.
- [Pour une utilisation en extérieur, les points d'appâts doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques afin de minimiser l'exposition des espèces non ciblées].

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant le traitement, informer les éventuels personnes présentes (par exemple les utilisateurs de la zone traitée et de leur entourage) au sujet de la campagne de lutte contre les rongeurs.
- Envisager des mesures de contrôle préventif (par exemple, boucher les trous, retirer autant que possible les aliments et les boissons potentiels) afin d'améliorer l'ingestion de produits et de réduire la probabilité de ré-invasion.
- Pour réduire le risque d'intoxication secondaire, rechercher et enlever les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles réguliers, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques.
- **Ne pas utiliser le produit comme appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller les activités des rongeurs.**
- **Ne pas utiliser le produit dans des traitements d'appât pulsé.**
- **Ne pas utiliser le produit dans les terriers**

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Quand les boites d'appât sont placées proche d'un système de drainage de l'eau, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.3 Description de l'utilisation

**Utilisation 3 - Souris et/ou rats - Réserve aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - Zones ouvertes et déchetterie**

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Ne s'applique pas aux rodenticides

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles

Rattus rattus-Rat noir-Adultes & Juveniles

	Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  Extérieur - zone ouverte (Rattus norvegicus, R. rattus. Mus musculus) Extérieur - Déchetterie (Rattus norvegicus, R. rattus.)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi en boite appât sécurisé  Points d'appâtage couverts et protégés
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - -  Rats Forte infestation – 100 g appât dans des boites espacées tous les 5 mètres Faible infestation – 100 g appât dans des boites espacées tous les 10 mètres Souris Forte infestation – 10 g appât dans des boites espacées tous 3 mètres Faible infestation – 10 g appât dans des boites espacées tous les 5 mètres
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<b>Conditionnement minimal de 3kg pour les usages professionnels.</b> <b>Divina Paste est emballé dans des sachets de thé individuels de 10g et dans des cartouches en PE (50-500g).</b> Les sachets sont emballés dans : - <b>Un seau (PP, PE) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 kg (300*10), 3.5 kg (350*10), 4 kg (400*10), 4.5 kg (450*10), 5 kg (500*10), 5.5 kg (550*10), 6 kg (600*10), 6.5 kg (650*10), 7 kg ( 700*10), 7.5 kg (750*10), 8 kg (800*10), 8.5 kg (850*10), 9 kg (900*10), 9.5 kg (950*10), 10 kg (1000*10)</li></ul> - <b>Une boîte carton avec sachet interne en PE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 kg (300*10), 3.5 kg (350*10), 4 kg (400*10), 4.5 kg (450*10), 5 kg (500*10), 5.5 kg (550*10), 6 kg (600*10), 6.5 kg (650*10), 7 kg ( 700*10), 7.5 kg (750*10), 8 kg (800*10), 8.5 kg (850*10), 9 kg (900*10), 9.5 kg (950*10), 10 kg (1000*10)</li></ul> - Une boite appât pré-remplie (PP, PS, PVC) en boite carton <b>avec sachet interne en PE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 kg, 3.5 kg, 4 kg, 4.5 kg et 5 kg</li></ul> <b>Cartouche en PE:</b> 50 g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g , 270g, 280g, 310g, 500g

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât contre les conditions atmosphériques (pluie, neige, etc.). Placer les stations d'appât dans des zones non sujettes aux inondations.  
- Remplacez tout appât qui a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.

- Retirer tout appât restant à la fin du traitement.  
- Suivez les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques correspondant.  
- [Pour une utilisation en extérieur, les points d'appâts doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques afin de minimiser l'exposition des espèces non ciblées].

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant le traitement, informer les éventuels personnes présentes (par exemple les utilisateurs de la zone traitée et de leur entourage) au sujet de la campagne de lutte contre les rongeurs.  
- Pour réduire le risque d'intoxication secondaire, rechercher et enlever les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles réguliers, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques.

- Ne pas utiliser ce produit dans les terriers.

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Quand les boîtes d'appât sont placées proche d'un système de drainage de l'eau, s'assurer que l'appât n'entre pas de contact avec l'eau

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.4 Description de l'utilisation

#### Utilisation 4 - Souris domestique - Professionnels - Intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides

<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi en boite appât sécurisé
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - - 10 g d'appâts par poste d'appât. Si plus d'un point d'appât est nécessaire, la distance minimale entre les points d'appât doit être de 3 à 5 mètres.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p><b>Conditionnement minimal de 3kg pour les usages professionnels.</b>  <b>Divina Paste est emballé dans des sachets de thé individuels de 10g et dans des cartouches en PE (50-500g).</b>  Les sachets sont emballés dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un seau (PP, PE) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 kg (300*10), 3.5 kg (350*10), 4 kg (400*10), 4.5 kg (450*10), 5 kg (500*10), 5.5 kg (550*10), 6 kg (600*10), 6.5 kg (650*10), 7 kg ( 700*10), 7.5 kg (750*10), 8 kg (800*10), 8.5 kg (850*10), 9 kg (900*10), 9.5 kg (950*10), 10 kg (1000*10)</li> </ul> </li> <li>- <b>Une boîte carton avec sachet interne en PE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 kg (300*10), 3.5 kg (350*10), 4 kg (400*10), 4.5 kg (450*10), 5 kg (500*10), 5.5 kg (550*10), 6 kg (600*10), 6.5 kg (650*10), 7 kg ( 700*10), 7.5 kg (750*10), 8 kg (800*10), 8.5 kg (850*10), 9 kg (900*10), 9.5 kg (950*10), 10 kg (1000*10)</li> </ul> </li> </ul> <p>- Une boîte appât pré-remplie (PP, PS, PVC) en boîte carton <b>avec sachet interne en PE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 kg, 3.5 kg, 4 kg, 4.5 kg et 5 kg</li> </ul> <p><b>Cartouche en PE:</b> 50 g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g , 270g, 280g, 310g, 500g</p>

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- La boîte d'appât devrait être contrôlée tous les 2-3 jours au début de chaque traitement et au moins de façon hebdomadaire par la suite, de façon à vérifier que les appâts sont consommés, intacts et afin d'enlever les corps des rongeurs. Re-remplir les boîtes d'appât si nécessaire.  
- Suivez les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques correspondant.

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Quand les boîtes d'appât sont placées proche d'un système de drainage de l'eau, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.5 Description de l'utilisation

#### Utilisation 5 - Rats - Professionnels - Intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles Rattus rattus-Rat noir-Adultes & juveniles
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi en boîte appât sécurisé
Taux et fréquences d'application	- - - 100 g d'appâts par poste d'appât. Si plus d'un point d'appât est nécessaire, la distance minimale entre les points d'appât doit être de 5 à 10 mètres.

## Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

## Dimensions et matériaux d'emballage

**Conditionnement minimal de 3kg pour les usages professionnels.  
Divina Paste est emballé dans des sachets de thé individuels de 10g et dans des cartouches en PE (50-500g).**

Les sachets sont emballés dans :

- **Un seau (PP, PE) :**

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)

- **Une boîte carton avec sachet interne en PE :**

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)

- **Une boîte appât pré-remplie (PP, PS, PVC) en boîte carton avec sachet interne en PE :**

- 3 kg, 3.5 kg, 4 kg, 4.5 kg et 5 kg

**Cartouche en PE:** 50 g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g, 270g, 280g, 310g, 500g

### 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- La boîte d'appât devrait être contrôlée tous les 5-7 jours au début de chaque traitement et au moins de façon hebdomadaire par la suite, de façon à vérifier que les appâts sont consommés, intacts et afin d'enlever les corps des rongeurs. Re-remplir les boîtes d'appât si nécessaire.

- Suivez les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques correspondant.

### 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

### 4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Quand les boîtes d'appât sont placées proche d'un système de drainage de l'eau, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau

### 4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-



#### 4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.6 Description de l'utilisation

##### Utilisation 6 - Souris domestiques et/ou rats - Professionnels - Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles Mus musculus-Souris domestique-Adultes & juvéniles Rattus rattus-Rat noir-Adultes & juveniles
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi en boîte appât sécurisé
Taux et fréquences d'application	- - - Rats: 100 g d'appâts par poste d'appât. Si plus d'un point d'appât est nécessaire, la distance minimale entre les points d'appât doit être de 5 à 10 mètres. Souris: 10 g d'appât par poste d'appât. Si plus d'un point d'appât est nécessaire, la distance minimale entre les points d'appât doit être de 3 à 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<b>Conditionnement minimal de 3kg pour les usages professionnels. Divina Paste est emballé dans des sachets de thé individuels de 10g et dans des cartouches en PE (50-500g).</b> Les sachets sont emballés dans : - <b>Un seau (PP, PE) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 kg (300*10), 3.5 kg (350*10), 4 kg (400*10), 4.5 kg (450*10), 5 kg (500*10), 5.5 kg (550*10), 6 kg (600*10), 6.5 kg (650*10), 7 kg ( 700*10), 7.5 kg (750*10), 8 kg (800*10), 8.5 kg (850*10), 9 kg (900*10), 9.5 kg (950*10), 10 kg (1000*10)</li></ul> - <b>Une boîte carton avec sachet interne en PE :</b>

- 3 kg (300\*10), 3.5 kg (350\*10), 4 kg (400\*10), 4.5 kg (450\*10), 5 kg (500\*10), 5.5 kg (550\*10), 6 kg (600\*10), 6.5 kg (650\*10), 7 kg (700\*10), 7.5 kg (750\*10), 8 kg (800\*10), 8.5 kg (850\*10), 9 kg (900\*10), 9.5 kg (950\*10), 10 kg (1000\*10)
  - Une boîte appât pré-remplie (PP, PS, PVC) en boîte carton **avec sachet interne en PE** :
  - 3 kg, 3.5 kg, 4 kg, 4.5 kg et 5 kg
- Cartouche en PE:** 50 g, 100g, 150g, 200g, 250g, 260g , 270g, 280g, 310g, 500g

#### 4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât contre les conditions atmosphériques (pluie, neige, etc.). Placer les stations d'appât dans des zones non sujettes aux inondations.
- Les stations d'appât doivent être contrôlées [pour les souris - au moins tous les 2 à 3 jours à] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après] le début du traitement et au moins une fois par semaine ensuite, afin de vérifier si l'appât est consommée, si les stations d'appât sont intactes et enlever les corps de rongeurs. Re-remplir les stations d'appât si nécessaire.
- Remplacez tout appât qui a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
- Suivez les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques correspondant.

#### 4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas appliquer directement dans les terriers

#### 4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque vous placez des stations d'appât à proximité des eaux de surface (rivières, étangs, canaux d'eau, digues, fossés d'irrigation, etc.), assurez-vous que l'appât ne soit pas en contact avec l'eau.

#### 4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 4.7 Description de l'utilisation

### Utilisation 7 - Souris domestique– grand public – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non applicable aux rodenticides.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Mus musculus-Souris domestique-Adultes & juveniles
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi (en sachets) à appliquer dans des postes d'appâtage sécurisés appropriés
Taux et fréquences d'application	- - - 10g d'appât par poste d'appâtage. Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre deux postes doit être 3 à 5 mètres en fonction du niveau d'infestation
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	DIVINA PASTE est présenté dans des sachets de 10g (sachet de papier à thé). - en station d'appât préremplie (PVC, PP ou PS) - emballage secondaire: pochette en carton de 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g - dans une boîte en carton: 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g. - en canette plastique (PE ou PP): 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110 g, 120, 130, 140 et 150 g. - dans une boîte en métal: 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g.  Conditionnement maximal de 150 g

#### 4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Inspecter les postes d'appâtage au moins tous les 2 à 3 jours au début du traitement puis une fois par semaine par la suite, afin de vérifier la consommation et l'état des postes d'appâtage, et de retirer les éventuels cadavres de rongeurs. Renouveler l'appât si nécessaire.

#### 4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/
---

#### 4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/
---

#### 4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/
---

#### 4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/
---

#### 4.8 Description de l'utilisation

##### Utilisation 8 - Rats – grand public – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non applicable aux rodenticides.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes & juveniles Rattus rattus-Rat noir-Adultes & juveniles
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi (en sachets) à appliquer dans des postes d'appâtage sécurisés appropriés
Taux et fréquences d'application	--- 100g d'appât par poste d'appâtage. Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre deux postes doit être 5 à 10 mètres en fonction du niveau

	d'infestation
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>DIVINA  PASTE est présenté dans des sachets de 10g (sachet de papier à thé).  - en station d'appât préremplie (PVC, PP ou PS) - emballage secondaire: pochette en carton de 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g  - dans une boîte en carton: 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g.  - en canette plastique (PE ou PP): 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110 g, 120, 130, 140 et 150 g.  - dans une boîte en métal: 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g.</p> <p>Conditionnement maximal de 150 g</p>

#### 4.8.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Inspecter les postes d'appâtage 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, afin de vérifier la consommation et l'état des postes d'appâtage, et de retirer les éventuels cadavres de rongeurs. Renouveler l'appât si nécessaire.

#### 4.8.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

#### 4.8.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

#### 4.8.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

#### 4.8.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

## 4.9 Description de l'utilisation

### Utilisation 9 - Rats – grand public – usage extérieur, autour des bâtiments

<b>Type de produit</b>	TP14 - Rodenticides
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Non applicable aux rodenticides.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes & juveniles Rattus rattus-Rat noir-Adultes & Juveniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur Extérieur autour des bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi (en sachets) à appliquer dans des postes d'appâtage sécurisés appropriés
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - - 100g d'appât par poste d'appâtage. Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre deux postes doit être 5 à 10 mètres en fonction du niveau d'infestation
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	DIVINA PASTE est présenté dans des sachets de 10g (sachet de papier à thé). - en station d'appât préremplie (PVC, PP ou PS) - emballage secondaire: pochette en carton de 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g - dans une boîte en carton: 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g. - en canette plastique (PE ou PP): 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110 g, 120, 130, 140 et 150 g. - dans une boîte en métal: 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140 et 150 g.  Conditionnement maximal de 150 g

#### 4.9.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Disposer les postes d'appâtage dans des lieux où ils ne sont pas susceptibles d'être inondés
- Renouveler les appâts mouillés ou souillés
- Inspecter les postes d'appâtage 5 à 7 jours après le début du traitement puis une fois par semaine par la suite, afin de vérifier la

consommation et l'état des postes d'appâtage, et de retirer les éventuels cadavres de rongeurs. Renouveler l'appât si nécessaire.

#### **4.9.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

/

#### **4.9.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

/

#### **4.9.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

/

#### **4.9.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

/

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

## PROFESSIONNELS

- Lire et suivre les informations sur le produit ainsi que toutes les informations accompagnant le produit ou fournies au point de vente avant de l'utiliser.
- Effectuer un relevé pré-appâtage de la zone infestée et une évaluation sur place afin d'identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et de déterminer la cause probable et l'ampleur de l'infestation.
- Enlever les aliments qui sont facilement accessibles pour les rongeurs (par exemple, les grains renversés ou les déchets alimentaires). Ne pas nettoyer la zone infestée avant le traitement, car cela dérangerait seulement la population de rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système intégré de lutte antiparasitaire incluant, entre autres, des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes de contrôle physiques.
- Les stations d'appât devraient être placées à proximité immédiate des endroits où l'activité des rongeurs a déjà été observée (p. Ex., Sentiers de déplacement, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
- Dans la mesure du possible, les stations d'appât doivent être fixées au sol ou à d'autres structures.
- Les stations d'appât doivent être clairement étiquetées pour indiquer qu'elles contiennent des rodenticides et qu'elles ne doivent pas être déplacées ou ouvertes (voir la section 5.3 pour les informations à indiquer sur l'étiquette).
- Lorsque le produit est utilisé dans les espaces publics, les zones traitées doivent être marquées pendant la période de traitement et un avis expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à prendre en cas d'empoisonnement doivent être mis à disposition.
- L'appât doit être fixé de façon à ce qu'il ne puisse pas être arraché de la station d'appât.
- Placez le produit hors de la portée des enfants, des oiseaux, des animaux de compagnie et des animaux de ferme et autres animaux non ciblés.
- Placez le produit loin des aliments, boissons et aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui ont contact avec ces derniers.
- Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et la peau directement exposée après l'utilisation du produit.
- Si l'absorption d'appât est faible par rapport à la taille apparente de l'infestation, considérer le remplacement des stations d'appât à d'autres endroits et la possibilité de passer à une autre formulation d'appât.
- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts sont toujours consommés et qu'on ne peut observer aucune baisse de l'activité des rongeurs, il faut déterminer la cause probable. Lorsque d'autres éléments ont été exclus, il est probable qu'il existe des rongeurs résistants; considérez donc l'utilisation d'un raticide non anticoagulant, là où il existe, ou d'un raticide riche en anticoagulants. Considérer également l'utilisation de pièges comme mesure de contrôle alternative.
- Envisagez des mesures de contrôle préventives (bouchons d'obturation, éliminez le plus possible les aliments et la boisson) pour améliorer la consommation du produit et réduire les risques de réinvasion.
- Enlevez l'appât restant ou les appâts à la fin de la période de traitement.
- Instructions d'utilisation qui sont «spécifiques à l'appât»:
- Appât en sachets: Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât.
- Ne détériorez pas la cartouche contenant l'appât.

## PROFESSIONNELS AYANT DES COMPÉTENCES AVANCÉES DÉMONTRÉES

- Lire et suivre les informations sur le produit ainsi que toutes les informations accompagnant le produit ou fournies au point de vente avant de l'utiliser.
- Effectuer un relevé pré-appâtage de la zone infestée et une évaluation sur place afin d'identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et de déterminer la cause probable et l'ampleur de l'infestation.
- Enlever les aliments qui sont facilement accessibles pour les rongeurs (par exemple, les grains renversés ou les déchets alimentaires). Ne pas nettoyer la zone infestée avant le traitement, car cela dérangerait seulement la population de rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système intégré de lutte antiparasitaire incluant, entre autres, des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes de contrôle physiques.
- Les stations d'appât devraient être placées à proximité immédiate des endroits où l'activité des rongeurs a déjà été observée (p. Ex., Sentiers de déplacement, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
- Dans la mesure du possible, les stations d'appât doivent être fixées au sol ou à d'autres structures.
- Les stations d'appât doivent être clairement étiquetées pour indiquer qu'elles contiennent des rodenticides et qu'elles ne doivent pas être déplacées ou ouvertes (voir la section 5.3 pour les informations à indiquer sur l'étiquette).
- Lorsque le produit est utilisé dans les espaces publics, les zones traitées doivent être marquées pendant la période de traitement et un avis expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à prendre en cas d'empoisonnement doivent être mis à disposition.
- L'appât doit être fixé de façon à ce qu'il ne puisse pas être arraché de la station d'appât.
- Placez le produit hors de la portée des enfants, des oiseaux, des animaux de compagnie et des animaux de ferme et autres animaux non ciblés.
- Placez le produit loin des aliments, boissons et aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui ont contact avec ces derniers.
- Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et la peau directement exposée après l'utilisation du produit.
- La fréquence des visites dans la zone traitée doit être laissée à la discrétion de l'exploitant, à la lumière de l'enquête réalisée au début du traitement. Cette fréquence devrait être conforme aux recommandations du code de bonnes pratiques applicable.
- Si l'absorption d'appât est faible par rapport à la taille apparente de l'infestation, considérer le remplacement des stations d'appât à d'autres endroits et la possibilité de passer à une autre formulation d'appât.
- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts sont toujours consommés et qu'on ne peut observer aucune baisse de l'activité des rongeurs, il faut déterminer la cause probable. Lorsque d'autres éléments ont été exclus, il est probable qu'il existe des rongeurs résistants; considérez donc l'utilisation d'un raticide non anticoagulant, là où il existe, ou d'un raticide riche en anticoagulants. Considérer également l'utilisation de pièges comme mesure de contrôle alternative.
- N'ouvrez pas les sachets contenant l'appât.
- Ne détériorez pas la cartouche contenant l'appât.



#### **NON PROFESSIONNEL**

- Lire et suivre les informations concernant le produit, les informations contenue dans une notice éventuelle fournie avec le produit ou disponible dans les points de vente
- Avant toute utilisation de produit rodenticide, les méthodes existantes de lutte non chimiques (ex. des pièges) doivent être envisagées
- Éviter la concurrence alimentaire en retirant la nourriture accessibles aux rongeurs (ex, céréales ou déchets alimentaires). Par contre, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement, afin de ne pas perturber la population de rongeurs. Cela risquerait en effet de diminuer l'acceptabilité de l'appât par les rongeurs.
- Disposer les postes d'appâtage à proximité immédiate de l'activité des rongeurs (ex., lieux de passage, nids, zones d'alimentation, trous, terriers, etc.).
- Lorsque cela est possible, fixer les postes d'appâtage au sol ou à d'autres structures.
- Ne pas ouvrir les sachets individuels contenant l'appât
- Placez les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, des oiseaux, des animaux de compagnie, des animaux domestiques et autres animaux non cibles.
- Placez les postes d'appâtage à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec ceux-ci.
- Ne placez pas les postes d'appâtage près des systèmes d'irrigation ou d'évacuation des eaux où là où ils peuvent entrer en contact avec de l'eau.
- Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Après toute manipulation, se laver les mains et la peau exposée au produit
- Retirer les appâts non consommés et les postes d'appâtage en fin de traitement

## **5.2. Mesures de gestion des risques**

## **PROFESSIONNELS**

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez les éventuels personnes présentes (par exemple les utilisateurs de la zone traitée et de leur entourage) au sujet de la campagne de lutte contre les rongeurs.  
- L'information sur le produit (c'est-à-dire l'étiquette et / ou la notice) doit clairement indiquer que le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple «pour les professionnels seulement»).

- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation de l'état de l'infestation et de l'efficacité du traitement.  
- Ne pas laver les stations d'appât avec de l'eau entre les applications.  
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

- Pour réduire le risque d'intoxication secondaire, rechercher et enlever les rongeurs morts à intervalles fréquents pendant le traitement (par exemple au moins deux fois par semaine).

- Ne pas utiliser d'appâts contenant des substances actives anticoagulantes comme appâts permanents pour la prévention de l'infestation des rongeurs ou la surveillance des activités des rongeurs.

- Les informations sur le produit (c'est-à-dire l'étiquette et / ou la notice) doivent clairement indiquer que:

- le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple, "réservé aux professionnels").
- le produit doit être utilisé dans des stations d'appât inviolables adéquates (par exemple, "utilisation dans des stations d'appât inviolables uniquement")
- les utilisateurs doivent étiqueter correctement les postes d'appât avec les informations mentionnées à la section 5.3 du RCP (par exemple, étiqueter les postes d'appâts conformément aux recommandations du produit ").

- L'utilisation de ce produit devrait éliminer les rongeurs dans les 35 jours. L'information sur le produit (c'est-à-dire l'étiquette et / ou la notice) doit clairement recommander qu'en cas de suspicion de manque d'efficacité à la fin du traitement (c'est-à-dire que l'activité des rongeurs est toujours observée), l'utilisateur devrait consulter le fournisseur du produit ou appeler un professionnel.

## **PROFESSIONNELS AYANT DES COMPÉTENCES AVANCÉES DÉMONTRÉES**

- Si possible, avant le traitement, informez tous les passants éventuels de la campagne de lutte contre les rongeurs [conformément au code de bonnes pratiques, le cas échéant] ".

- Les informations sur le produit (étiquette et / ou brochure) doivent clairement indiquer que le produit ne doit être fourni qu'à des utilisateurs professionnels ayant des compétences avancées démontrées (par exemple, "réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées").

- Ne pas utiliser dans des zones où une résistance à la substance active peut être suspectée.

- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation de l'état de l'infestation et de l'efficacité du traitement.  
- Ne permutez pas l'utilisation de différents anticoagulants de puissance comparable ou plus faible aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation en rotation, envisagez d'utiliser un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou un anticoagulant plus puissant.  
- Ne lavez pas les stations d'appâts ou les ustensiles utilisés dans les points d'appâts couverts et protégés avec de l'eau entre les applications.  
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

## **NON PROFESSIONNEL**

- Envisager des mesures préventives telles que le colmatage de trous, ou le retrait de toute nourriture ou boisson concurrente afin d'améliorer la consommation de l'appât et réduire la probabilité de ré-infestation.

- Ne pas utiliser d'anticoagulants comme appâts permanents (ex. pour éviter une nouvelle infestation ou détecter l'activité des rongeurs).

- Les informations sur le produit (à savoir l'étiquette et / ou la notice) doivent clairement indiquer que:

- le produit doit être utilisé dans des stations d'appât inviolables adéquates (par exemple, "utilisation dans des stations d'appât inviolables uniquement").
- les utilisateurs doivent étiqueter correctement les stations d'appât avec les informations mentionnées à la section 5.3 du RCP (par exemple, "étiqueter les stations d'appât conformément aux recommandations du produit").

- L'utilisation de ce produit devrait éliminer les rongeurs sous 35 jours. L'étiquette et la notice doivent clairement recommander la marche à suivre en cas qu'en cas de manque d'efficacité suspecté à la fin du traitement (c'est-à-dire si une activité de rongeurs est toujours observée). L'utilisateur sera invité à consulter le fournisseur du produit ou applicateur professionnel.

- Rechercher et retirer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum à chaque inspection des stations d'appâtage

- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, les symptômes, qui peuvent être retardés, peuvent inclure des saignements de nez et des saignements des gencives. Dans les cas graves, il peut y avoir des ecchymoses et du sang dans les fèces ou l'urine.
- Antidote: Vitamine K1 administrée uniquement par le personnel médical / vétérinaire.
- En cas de:
  - Exposition cutanée, laver la peau avec de l'eau, puis avec de l'eau et du savon.
  - Exposition des yeux, rincer les yeux avec les yeux - Rincer le liquide ou l'eau, garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes.
  - Exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer le contenant ou l'étiquette du produit [070 245 245]. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal de compagnie
- Les stations d'appât doivent être étiquetées avec les informations suivantes: «**ne pas bouger ni s'ouvrir**»; «**Contient un rodenticide**»; «**Nom du produit ou numéro d'autorisation**»; «**Substance (s) active (s)**» et «**en cas d'incident, appeler un centre anti-poison [070 245 245]**»
- Dangereux pour la faune.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le récipient fermé et à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Entreposer dans des endroits interdisant l'accès des enfants, des oiseaux, des animaux de compagnie et des animaux de ferme.
- Durée de conservation: 2 ans

## 6. Autres informations

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants peuvent prendre de 4 à 10 jours pour être efficaces après la consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les rongeurs morts à mains nues, utiliser des gants ou utiliser des outils tels que des pinces pour les jeter.
- Ce produit contient un agent amer et un colorant.
- Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.
- Fournir le rapport d'étude de stabilité à long terme dans l'année suivant l'autorisation